



Le retour du cerf noble dans notre région

par René Kaenzig

élaboré sur la base d'un exposé du Dr Reinhard Schnidrig (OFEV)

Notre région a eu l'honneur d'accueillir le Dr Reinhard Schnidrig (chef de la *Section chasse, faune sauvage et biodiversité en forêt* de l'*Office fédéral de l'environnement* ou en d'autres termes l'*Inspecteur fédéral de la chasse*) le dimanche 25 avril 2010 comme conférencier. Par un thème totalement en adéquation avec l'actualité, notamment le retour du cerf noble dans notre région. En illustre orateur, clair et précis et en parfois connaisseur du sujet, en ne pratiquant pas la "langue de bois" (peut-être en relation avec ses origines haut-valaisannes), il a su captiver la centaine de personnes présentes. Trouvez ci-après un bref compte-rendu.

Son exposé a tenté de répondre objectivement à plusieurs questions:

Quelle est l'évolution du cheptel de cerfs nobles en Suisse ?

Réponse: en augmentation

Le cerf a été éradiqué de Suisse en 1850. Une trop forte pression de chasse ainsi qu'une trop grande destruction de ses zones d'habitats en sont les raisons. Mais depuis le début du siècle passé, sa population est en hausse. Cette tendance est à chercher dans la mise en place d'une loi nationale sur la chasse en 1875. La communauté des chasseurs a pris également conscience des problèmes et s'est adaptée. Le niveau des connaissances quant à l'écologie et la faune sauvage augmentant a également contribué à cette situation.

On trouve le cerf dans une multitude de cantons. Le canton des *Grisons* est bien entendu loin devant avec un cheptel de plus de 14'000 têtes. Le *Valais* et le *Tessin* suivent avec un cheptel évalué respectivement à quelques 5'800 et 4'500 cerfs. Mais d'autres cantons possèdent sur leurs territoires également de belles popu-

lations, comme notamment *St Gall, Uri, Schwyz, Obwald, Glaris, Vaud* et bien entendu le canton de *Berne* pour n'en citer que les suivants.



Dr Reinhard Schnidrig (OFEV)

Est-ce que le cerf noble est un animal indigène à notre région ?

Réponse: oui

La réponse a été très claire. Les recherches archéologiques (ossements, crânes, outils en bois de cerf) prouvent que dans les années 6'000 à 2'000 av. J.-C. le cerf représentait même la partie majoritaire des animaux sauvages de la région (0,5% de chamois; 3.7% d'aurochs –ancienne race de bovins sauvages–; 7.0% de chevreuils; 12.4% de sangliers et 76.4% de cerfs).



Est-ce que le cerf noble trouve un habitat adéquat dans notre région ?

Réponse: oui

La situation n'est bien entendu pas identique à celle d'il y a quelques siècles. Quelques limites sont néanmoins à prendre en considération comme par exemples:

-La structure des forêts actuelles est trop sombre, elle ne permet pas à la verdure au sol de pousser. Un éclaircissement de la couronne forestière pourrait en être la solution.

-L'interconnexion entre les différents secteurs forestiers n'est pas toujours facile et assurée. La plantation de quelques bosquets intermédiaires ou de haies pourrait aider aux migrations. Pour les plus grands obstacles, il est évident que le passage à gibiers reste l'idéal.

-Les dérangements en forêt par notre société moderne et ses multiples activités ne contribuent pas au développement d'une population indigène de cerfs. Mais par la mise en place de zones protégées où l'accès serait réglementé, une quiétude pourrait y être retrouvée.

Le message du Dr Schnidrig est clair: "*la surface d'habitat du cerf a été réduite à 10% de son état initial, redonnons-lui un peu de place*".

Le retour du cerf implique quelles interdépendances écologiques ?

Réponse: la venue du prédateur

Le mot de *sandwich* a plusieurs fois été utilisé. Et c'est sans jeux de mots que le conférencier a tenté d'expliquer l'étroite relation entre "végétation disponible" et "retour de prédateur". Le loup est le prédateur privilégié du cerf. L'avance et le redéploiement du loup est très étroitement lié avec celui du cerf. Un cheptel viable de cerfs est donc coincé entre une couche représentant la disponibilité en nourriture (verdure dans le sous-bois) mais représente lui-même un attrait alimentaire considérable pour le loup. Afin de relativiser tout ceci, les études récentes

après la réintroduction du loup dans le parc national de *Yellowstone (Wyoming / USA)* en 1994 montrent que le cheptel de cervidés (wapiti, élan, cerf hémione) s'est adapté à la situation et s'autorégule facilement.

En complément d'information, Le Dr Schnidrig mentionne qu'il existe une population de cerfs sika stationnée dans la région de *Schaffhouse (Randen)* qui n'est pas indigène mais qui provient d'Asie. Ce problème pourrait malheureusement être source de pollution génétique.

Quelles sont les axes possibles pour un retour du cerf dans notre région ?

Réponse: France, Vaud, Berne

-La France est bien dotée en cerfs, une poussée depuis le Nord est freinée par l'obstacle que représente l'autoroute *Mulhouse – Besançon*. Certains individus ont néanmoins trouvés des passages et plusieurs observations ont déjà été recensées dans le canton du *Jura*.

-Les montagnes du *Jura vaudois* abritent également une belle population de cerfs. La chasse est très bien réglée, le plan de chasse prévoit le prélèvement de l'excédent. Une migration de cet excédent n'est donc pas vraiment possible.

-Le canton de *Berne*, notamment la situation de la *Haute-Argovie* fut déjà plusieurs fois abordées par le problème que représente l'obstacle de l'autoroute A1 entre *Aarwangen* et *Wangen an der Aare* (voir *Notr'Canard* nr 27 et nr 34). Il existe bien la solution à (très) long terme qui consiste à réaliser le projet vieux de plus de trente ans du passage à gibiers dans la région de *Niederbuchsiten* et *Oberbuchsiten* (SO). Le projet n'est pas abandonné, mais sa réalisation n'est prévue que conjointement avec un chantier de réaménagement/d'expansion de l'autoroute A1.

La population actuelle de cerfs bloquée par l'A1 dans le *Längwald* est réellement problématique. Le Dr Schnidrig n'est pas favorable à l'ouverture de la chasse aux cerfs dans ce secteur comme première



mesure de régulation. La très grande majorité des chasseurs bernois partagent également la même idée. Mais il existe la solution à court et moyen termes avec un déménagement d'une douzaine d'animaux. Et c'est là que rentre en jeu l'acteur politique. Comme mentionné en introduction, le Dr Schnidrig est direct et précis: les autorités politiques bernoises sont favorables à une capture de cerfs dans le *Längwald* (BE) mais sont fermement opposées à un redéploiement dans le *Jura bernois* (?!). Une situation un peu rocambolesque. Un accord a été trouvé entre la Confédération et le canton de *Soleure* pour un possible lâché sur son territoire. Une première opération de capture a été tentée au mois de mars 2010, mais s'est malheureusement soldée par un échec.

Personnellement je suis déçu de la situation actuelle. Les cerfs du *Längwald* attendront pour poursuivre leur migration. Très vraisemblablement sa population de cerfs augmentera. La pression et les dégâts sylvicoles seront aussi en augmentation avec peut-être même quelques accidents sur les routes de la région. Les autorités politiques décideront peut-être de donner le feu vert à l'ouverture de la chasse afin de réguler cette population de cerfs. Quelques malheureux opportunistes sans scrupules tenteront le coup de feu au nez et à la barbe des chasseurs responsables.

Ce n'est pas pour demain que nous entendrons le brame du roi des forêts résonner dans nos forêts ... à moins que le cerf soit bien plus malin que nous ...